

VISITE DE MAKHTAR DIOP À LA CGECI

Un nouvel élan pour le financement du secteur privé ivoirien

SOGONA SIDIBÉ

Dans le cadre d'une visite officielle à Abidjan, du 22 au 25 mars 2026, le directeur général de la Société Financière Internationale (SFI), Makhtar Diop, a fait de la Maison de l'Entreprise l'une de ses escales prioritaires le 23 mars. Cette présence traduit la volonté de la SFI, branche du Groupe de la Banque Mondiale dédiée au secteur privé, de placer les entreprises ivoiriennes au cœur de son agenda stratégique pour la prochaine décennie.

À la tête d'une délégation de haut niveau, Makhtar Diop a été reçu par le vice-président de la CGECI, Mamadou G.K. Koné, représentant le président Ahmed Cissé. Dans son mot d'accueil, M. Koné a rappelé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord (MoU) signé le 29 janvier 2026, lequel for-



Cette visite a permis au directeur général de la SFI d'écouter directement les acteurs économiques de la Côte d'Ivoire. (Ph. DR)

malise un partenariat structurant autour de l'initiative « Local Champions Acceleration ».

Ce programme ambitieux vise à identifier et accompagner les entreprises ivoiriennes à fort potentiel dans leur changement d'échelle. En leur apportant les outils financiers, techniques et managériaux nécessaires, l'initiative entend accroître massivement leur capacité de production et de création d'emplois et renforcer la contribution du secteur privé à la transformation structurelle de l'économie nationale, en cohérence avec les objectifs du Plan National de Développement (PND) 2026-2030.

Prenant la parole, Makhtar Diop a réaffirmé la place centrale du secteur privé dans la stratégie de la SFI. Il a insisté sur la volonté de son institution de contribuer à l'édification d'un écosystème économique compétitif, inclusif et résilient en Côte d'Ivoire.

Cette visite lui a ainsi offert l'occasion d'écouter directement les acteurs économiques afin de recueillir leurs attentes et apporter des réponses concrètes aux défis auxquels ils sont confrontés, qu'il s'agisse de réformes structurelles, de solutions de financement, d'accès aux marchés ou de renforcement des capacités par l'assistance technique. Les échanges qui ont suivi les interventions ont permis à plusieurs dirigeants d'entreprises d'exposer leurs activités, leurs projets de développement et les contraintes limitant leur expansion, contribuant ainsi à enrichir ce dialogue direct avec le premier responsable de la SFI. Au terme de cette rencontre, l'hôte de la CGECI a pour-suivi son immersion à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) pour échanger avec d'autres opérateurs économiques.

SS

MUGEF-CI / RENOUELEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES

75 listes de candidatures retenues

ANZOUMANA Cissé

Le processus de renouvellement des instances dirigeantes de la Mugef-CI se déroule bien. La présidente du Comité électoral national (CEN), Mme Koné Colette, a publié hier la liste des candidatures retenues pour l'élection des délégués à l'Assemblée générale de la mutuelle. C'était lors d'une conférence de presse au siège de ladite mutuelle au Plateau. Face à la presse, la présidente du CEN a expliqué qu'à la date butoir du 19 mars dernier, 84 listes de candidatures ont été soumises par quatre groupes. Soit 698 dossiers de candidatures. Après les délibérations et des centaines de cas d'irrégularités constatés, le

Comité électoral a validé 75 listes de candidatures. Soit 459 dossiers jugés conformes au guide électoral.

Selon le CEN, des irrégularités ont été constatées sur les quatre groupes de listes constitués : Alliance pour le Bien-Être des Mutualistes (ABM), Solidarité-Santé, Groupe Solidarité-Egalité (GSE) et Agir pour le Poro. Toute chose qui a entraîné l'invalidation de 9 listes. Pour l'Alliance du Bien-Être des Mutualistes (ABM), les listes des sections électorales du District Autonome d'Abidjan, de la Bagoué, du Sud-Comoé et du Haut Sassandra ont été rejetées. La liste de la section électorale d'Agir pour le Poro a été rejetée. Quant aux Groupes Solidarité-Egalité (GSE) et Solidarité-Santé, les listes des sec-



La présidente du Comité électoral national, Mme Koné Colette, dénonce plusieurs cas de fraudes (ph DR)

tions électorales respectivement d'Abidjan, de la Mé et du Hambol sont rejetées.

Le président du CEN a dénoncé des cas de fraude sur les casiers judiciaires. Les cas les plus flagrants ont été constatés sur les dossiers de la liste ABM où des casiers judiciaires ont été signés par des magistrats décédés et des greffiers qui n'appartiennent à aucune juridiction. Ces faits sont d'une certaine gravité que le comité électoral "se réserve le droit" de traduire ces personnes devant les juridictions compétentes. Par ailleurs, Mme Colette Koné a mis en garde les têtes de liste ABM, notamment Bli Blé David et Zadi Gnagnan Théodore contre d'éventuels troubles. Notons que la campagne électorale pour l'élection des délégués se déroulera du 7 au 16 avril prochain. L'élection des délégués à l'Assemblée générale de la Mugef-CI aura lieu le 18 avril 2026 dans les 32 sections électorales de la Côte d'Ivoire.

AC

MISE EN SERVICE DES POSTES DE CONTRÔLE JUXTAPOSÉS (PCJ) DE LALERABA

Des contrôles plus rapides et sécurisés entre Abidjan et Ouagadougou

YVES KALOU

Une étape importante dans la fluidification des échanges transfrontaliers. Depuis le lundi 23 mars, les postes de contrôle juxtaposés (PCJ) de Laleraba, à la frontière Côte d'Ivoire-Burkina Faso, sont officiellement opérationnels. Les agents ivoiriens des douanes, de la gendarmerie, de la police, des eaux et forêts, ainsi que des services vétérinaires et sanitaires ont pris place sur la plateforme moderne.

Le préfet de Ouangolodougou, M. Touré Djamatigui, accompagné du sous-préfet de Kaouara, a effectué une visite sur le site le 24 mars pour constater l'effectivité du déploiement. Sur une emprise de 15 hectares, les PCJ sont dotés d'équipements technologiques de dernière génération, dont des scanners à rayons X haute intensité conformes aux normes de l'Organisation mondiale des douanes. Ce dispositif permet de simplifier et dématérialiser



La délégation des officiels sur le site. (Ph. Dr)

ser les formalités, réduisant considérablement les délais de passage. Selon le lieutenant-colonel Aka

Kouassi Pierre, chef du bureau des douanes de Ouangolodougou, le bureau a été déporté dans sa totalité

sur le site de Laleraba pour accomplir les mêmes formalités qu'à Ouangolo, ce qui représente un gain de temps

notable pour les usagers. Les transporteurs, premiers bénéficiaires, expriment déjà leur soulagement face à la fin des longues attentes et des tracasseries.

Cette mise en service s'inscrit dans le programme de facilitation des échanges de l'UEMOA, qui vise à regrouper en un seul lieu les services de contrôle des deux pays frontaliers. Elle constitue un atout majeur pour le corridor Abidjan-Ouagadougou, l'un des plus importants d'Afrique de l'Ouest.

Pour M. Gbané Souleymane, représentant de l'Observatoire de la fluidité des transports, cette ouverture marque une étape très importante dans la libre circulation des personnes et des biens. Le DGA de Scanning Systems, Wilfried Flottes de Pouzoll, a quant à lui qualifié cette journée d'« historique », soulignant que l'infrastructure permettra désormais un passage coordonné, plus sûr et plus rapide.

Avec les PCJ de Laleraba, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso franchissent une étape clé vers une intégration économique renforcée, offrant aux populations locales et aux acteurs du commerce régional un cadre moderne, sécurisé et efficace.

YK